



DONDELANGE  
KEHLEN  
KEISPELT MEISPELT  
NOSPELT OLM

Service : Service technique  
Dossier suivi par : Chantal Brever  
T. 30 91 91-505  
F. 30 91 91-500  
[technique@kehlen.lu](mailto:technique@kehlen.lu)

## AVIS AU PUBLIC

### EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 9.2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

l'Administration communale de Kehlen a introduit une demande d'autorisation relative à la modification d'une maison relais à Kehlen, Liberatiounsstrooss, numéro cadastral 661/7075.

La demande d'autorisation concernant le dossier n°3A/2023/3259/166 du 04 septembre 2023 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 22 septembre 2023 au 02 octobre 2023 inclus.

Kehlen, le 22 septembre 2023

Le Bourgmestre,  
Eischen Félix

Le Secrétaire,  
Haas Marco



03/10/2023